



## PROPOSITION D'ASSURANCE "BEAZLEY BREACH RESPONSE" (BBR) ASSURANCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE CONFIDENTIALITÉ AVEC SERVICES D'INTERVENTION EN CAS D'ATTEINTES

AVIS: LES GARANTIES D'ASSURANCE STIPULÉES AUX CLAUSES A., C., D. ET E. DE LA PRÉSENTE POLICE PRÉVOIENT UNE ASSURANCE SUR LA BASE DES RÉCLAMATIONS PRÉSENTÉES ET DÉCLARÉES ET S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX RÉCLAMATIONS PRÉSENTÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS CONTRE L'ASSURÉ PENDANT LA PÉRIODE D'ASSURANCE OU LA PÉRIODE DE PROLONGATION FACULTATIVE (LE CAS ÉCHÉANT) ET DÉCLARÉES PAR ÉCRIT À L'ASSUREUR PENDANT LA PÉRIODE OU SELON CE QUI EST PRÉVU À LA CLAUSE IX. DE LA PRÉSENTE POLICE. LES SOMMES ENGAGÉES AU TITRE DES FRAIS DE RÉCLAMATION RÉDUIRONT ET POURRONT ÉPUISER LA LIMITE DE GARANTIE ET SONT ASSUJETTIES AUX FRANCHISES, SAUF DANS LA MESURE OÙ CELA EST CONTRAIRE AUX LOIS DU QUÉBEC. UNIQUEMENT LORSQUE LES LOIS DU QUÉBEC L'EXIGENT, LES SOMMES ENGAGÉES AU TITRE DES FRAIS DE RÉCLAMATION SONT EN SUS DE LA LIMITE DE GARANTIE ET NE SONT PAS ASSUJETTIES AUX FRANCHISES.

LA GARANTIE D'ASSURANCE STIPULÉE À LA CLAUSE B. DE LA PRÉSENTE POLICE PRÉVOIT UNE ASSURANCE DES RISQUES PROPRES SUR LA BASE D'UN INCIDENT DÉCOUVERT ET DÉCLARÉ ET S'APPLIQUENT UNIQUEMENT AUX INCIDENTS DÉCOUVERTS POUR LA PREMIÈRE FOIS PAR L'ASSURÉ ET DÉCLARÉS À L'ASSUREUR PENDANT LA PÉRIODE D'ASSURANCE.

### 1. RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

1. Nom de l'entreprise ou entité légale (Proposant), y compris les succursales (le cas échéant) :

(veuillez indiquer le nom complet tel qu'il doit apparaître sur la police)

2. Adresse (C.P. non acceptée):

3. Nombre d'employés :

4. L'entreprise est une société canadienne enregistrée?

OUI  NON

5. Veuillez fournir une brève description des principales activités de votre entreprise :

### 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES REVENUS D'ENTREPRISE

6. VEUILLEZ FOURNIR LES REVENUS BRUTS DE TOUTES LES ENTREPRISES

	DOUZE (12) DERNIERS MOIS (se terminant ___/___)	ANNÉE PRÉCÉDENTE	PROCHAINE ANNÉE (Estimation)
REVENUS DOLLARS CANADIENS:	\$	\$	\$
REVENUS DOLLARS AMÉRICAINS	\$	\$	\$
TOTAL:	\$	\$	\$

### 3. GESTION DES RISQUES CONCERNANT LES ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE

7. Est-ce que l'entreprise a nommé un Agent chargé à la protection de la vie privée?  
 Si NON, veuillez indiquer à quel poste incombe cette responsabilité (si un existe):

OUI  NON

## PROPOSITION D'ASSURANCE 'BEAZLEY BREACH RESPONSE' (BBR)

---

8. Est-ce que l'entreprise recueille, traite et conserve des informations privées et personnelles dans le cadre de ses activités?  OUI  NON
- 1) Veuillez indiquer le nombre de dossiers conservés par l'entreprise qui contiennent les informations ci-dessus (approximatif) :  
 0 – 20 000     20 000 – 50 000     50 000 – 100 000     100 000 – 200 000     > 200 000\*\*  
\*\* Si le nombre de dossiers excède 200 000, indiquez le nombre approximatif de dossiers conservés : \_\_\_\_\_
9. Est-ce que l'entreprise accepte les cartes de crédit pour les produits qu'elle vend ou pour les services qu'elle dispense?  OUI  NON
- Si OUI, est-ce que l'entreprise rencontre les normes de sécurités des données informatiques émises par les institutions financières avec lesquelles elle fait affaire (e.g. normes PCI )?  OUI  NON

## 4. PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

---

10. Est-ce que l'entreprise publie et distribue des procédures et des politiques écrites en matière d'information et de systèmes informatiques à ses employés?  OUI  NON
11. Est-ce que l'entreprise possède :
- 1) Un plan de redressement?  OUI  NON
- 2) Un plan de continuité des affaires?  OUI  NON
- 3) Un plan de réaction aux incidents d'intrusion de réseaux ou de transmission de virus?  OUI  NON
- À quelle fréquence ces plans sont-ils vérifiés? \_\_\_\_\_
12. Est-ce que l'entreprise sauvegarde toutes les données de valeurs/sensibles quotidiennement?  OUI  NON
- Si NON, veuillez fournir les détails concernant les exceptions.  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
13. Est-ce que l'entreprise utilise les contrôles suivants :
- 1) Produit commercial de protection parefeu?  OUI  NON
- 2) Produit commercial de protection anti-virus?  OUI  NON
- 3) L'entreprise a-t-elle un processus de mises à jour forcées de logiciels, y compris l'installation de programmes de correction?  
Si OUI, les logiciels de correction critiques sont-ils installés dans les trente (30) suivant leur mise en oeuvre?  OUI  NON
- 4) Mises à jour régulières d'identifiant de connexion et de mot de passe?  OUI  NON

## 5. PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES SITES WEB

---

14. L'entreprise autorise-t-elle du contenu ou messages de tiers par l'utilisateur, incontrôlés ou non, sur son site Web, c'est-à-dire sur ses blogues ou babillards électroniques?  OUI  NON
15. Est-ce que l'entreprise a une procédure pour contrer les allégations que le contenu créé, affiché ou publié est diffamatoire, qu'il contrevient ou qu'il viole les droits en matière de la vie privée des tiers?  OUI  NON
- Si OUI, veuillez fournir les détails : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RÉCLAMATIONS

---

16. Est-ce que l'entreprise, ses associés, dirigeants, administrateurs ou employés ou tout autre proposant sont au courant de tout autre fait, situation ou circonstance, événement ou transaction pouvant donner lieu à une réclamation ou perte ou obligation de fournir une notification en matière de violation dans le cadre de l'assurance proposée?  OUI  NON
- Si OUI, veuillez fournir les détails : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
17. Au cours des cinq (5) dernières années, l'entreprise a-t-elle :
- 1) Fait l'objet de réclamations ou plaintes concernant des allégations d'atteinte à la vie privée, de violation à la sécurité de l'information ou des réseaux, ou de divulgation non autorisée d'informations, de diffamation ou d'infraction de contenu?  OUI  NON
- 2) Fait l'objet d'une action, enquête, d'une assignation à comparaître de la part des autorités gouvernementales concernant une allégation de violation de toute loi ou réglementation concernant la vie privée?  OUI  NON

## PROPOSITION D'ASSURANCE 'BEAZLEY BREACH RESPONSE' (BBR)

---

3) Notifié des consommateurs ou tiers d'une violation des données impliquant l'entreprise?

OUI  NON

4) Fait l'objet d'une tentative ou une demande d'extorsion relativement à ses systèmes informatiques?

OUI  NON

Si OUI, veuillez fournir les détails de tout action, notification, investigation ou assignation à comparaître :

---

---

Sans que soit limité tout autre recours dont l'assureur peut se prévaloir, il est convenu par les présentes qu'à l'égard de tout ce qui est décrit ci-dessus, toute mise en demeure écrite ou toutes procédures civiles en dommages-intérêts compensatoires en découlant ultérieurement ne seront pas couvertes par l'assurance proposée.

## 7. AVIS CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

---

En achetant de l'assurance auprès de Beazley Canada Limitée un client donne son consentement à Beazley relativement à la cueillette, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels, y compris les renseignements déjà recueillis auparavant, pour les fins suivantes:

- La communication avec les souscripteurs;
- La souscription de polices;
- L'évaluation des réclamations;
- La détection et la prévention de fraudes;
- L'analyse des résultats de l'entreprise;
- Les fins requises ou autorisées par la loi.

Pour les fins susmentionnées, des renseignements personnels peuvent être divulgués à des sociétés et à des fournisseurs de services liés ou affiliés à Beazley.

On peut obtenir plus d'information sur la politique de Beazley en matière de protection des renseignements personnels en s'adressant à son responsable de la protection de la vie privée, au 416-601-2155.

## 8. GARANTIE DE DÉCLARATION

---

Le soussigné garantit qu'au meilleur de sa connaissance, les déclarations figurant dans la présente proposition sont véridiques. Le soussigné garantit également ne pas avoir omis ou mal présenté des faits importants.

Si les renseignements fournis dans la présente proposition devaient changer entre la date de la proposition et la date de prise d'effet de la police, le soussigné garantit qu'il en informera immédiatement l'assureur.

La signature de la présente proposition n'oblige aucunement le soussigné à acheter l'assurance, et n'oblige pas non plus l'assureur à émettre la police d'assurance. Toutefois, si l'assureur émet une police, la présente proposition servira de fondement à cette police et y sera jointe pour en faire partie intégrante.

SIGNATURE : \_\_\_\_\_  
(Représentant autorisé)

DATE : \_\_\_\_\_

NOM (caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_

TITRE/POSTE : \_\_\_\_\_